Courrier

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Arbido-R : Revue**

Band (Jahr): **4 (1989)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

- Des «commissions thématiques»: Commission de bibliographie, Commission de catalogage, Commission pour le service et la formation. Les rapports, décisions et publications de l'AIBM sont préparés par des «groupes de projet» généralement désignés par les commissions thématiques, comme par ex. le groupe de projet «Universal availability of publications (Printed music)» formé dans le cadre de la «Commission pour le service et la formation» qui essaie de sensibiliser le monde des bibliothèques aux difficultés du prêt interbibliothèques de la musique imprimée;
- des «groupes professionnels»: Bibliothèques des stations de radiodiffusion et des orchestres, Bibliothèques des institutions d'enseignement musical (conservatoires), Centres d'information musicale (MIC), Bibliothèques publiques, Bibliothèques scientifiques.

L'AIBM a participé à de nombreuses publications, fréquemment en collaboration avec d'autres associations comme la «Société internationale de musicologie» ou l'IFLA. A partir de 1952 elle publie un *Bulletin d'information* qui devient en 1954 *Fontes artis musicae,* une revue de bibliothéconomie musicale qui fait autorité.

En 1969 une nouvelle association est née à l'intérieur de l'AIBM, l'«Association internationale des archives sonores (IASA)» qui a pour tâche de défendre les intérêts des archives qui possèdent des enregistrements sonores de toute nature, musicaux et non-musicaux. L'IASA publie depuis 1971 son propre organe, le *Phonographic bulletin.*

La Suisse a toujours été représentée au sein de l'AIBM. Elle a accueilli deux fois son congrès: en 1961 à Lausanne et en 1971 à St-Gall. Le groupe national suisse qui se réunit une fois par an représente également les bibliothécaires musicaux suisses dans le cadre de l'ABS. Un groupe de travail de l'AIBM-Suisse a rédigé les Règles de catalogage ABS pour la musique imprimée et les enregistrements sonores, un autre s'est attaché à l'amélioration de la formation professionnelle des bibliothécaires.

Anschrift der Autorin:

Mireille Geering
Zentralbibliothek
Zähringerplatz 6
Postfach
8025 Zürich

Courrier

Lettre tessinoise aux bibliothécaires confinés dans l'Helvétie transalpine

Fernand Donzé

Le Tessin a inauguré, le 7 avril dernier, la bibliothèque régionale de Locarno. A cette occasion, Fernand Donzé, ancien directeur de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, adresse ce courrier aux lecteurs d'ARBIDO-R. Que son message soit une invitation à retrouver nos collègues tessinois lors de la prochaine Assemblée générale de l'ABS, les 5, 6 et 7 octobre prochains à Lugano. (Réd.)

Mes chers collègues,

Voici que s'est ouverte à Locarno une bibliothèque – Montaigne aurait dit «une librairie» – très belle et très originale. Parcourant le Palais Morettini, qui lui sert d'écrin, on en admire les riches plafonds, les meubles luisants, les couleurs discrètes, l'harmonie réussie. En la voyant on ne peut s'empêcher de penser aux plus illustres, à Saint-Gall de votre côté, à la Vaticane de ce côté-ci des Alpes. Elle est parfaitement située, et s'il venait flâner sur les rives du Lac Majeur, Guillaume Apollinaire revenu parmi nous réviserait son jugement célèbre, disant d'elle: la Bibliothèque de Locarno est remarquable, ses fenêtres donnent sur le parc, la terrasse, la Via Cappuccini, mais les pas du lecteur le conduisent en un court instant au lac, aux arcades, à la vie communautaire intense de la Piazza Grande.

Une situation exemplaire, telle celle d'Alexandrie, réunissant la proximité du centre urbain et la tranquillité nécessaire à l'étude. Les places de travail y sont nombreuses et réparties sur quatre étages, en des locaux fort divers et savamment agencés. Les livres n'y sont pas catalogués, sinon une toute petite partie d'entre eux. Ne vous effrayez pas, je sais par l'expérience de la Bibliothèque des Jeunes de La Chaux-de-Fonds que lorsque la vie précède la règle, la partie est gagnée. Sinon on risque alors de devenir celui que dépeignait Jean Guéhenno: «de toute ma vie je ne suis guère sorti des livres, et on ne devient dans tout ce papier qu'un rat maigre».

Je vous entends déjà murmurer: la bibliothèque idéale en somme. On peut l'espérer, l'entrevoir, l'imaginer, car aujourd'hui elle est encore au berceau et demande, tendant sa main, qu'on lui donne la nôtre.

Mes chers collègues demeurés Outre-Gothard,
Au temps où Domenico Fontana, enfant de Melide, construisait pour le Pape Sixte-Quint, en 1589, une magnifique salle où l'on voyait des anges et des nuages peints au plafond, mais où les livres demeuraient cachés dans des armoires, il était relativement facile de constituer une bibliothèque, de la «dresser» comme on disait alors. Un répertoire, rédigé en 1439 par un Florentin, Tommaso Parentucelli, servait encore, 150 ans plus tard, de bibliographie de base, et il suffisait de 20 auteurs médiévaux, de 25 historiens, de quelques cosmographes, pour satisfaire la curiosité de ceux que n'attiraient plus les Pères de l'Eglise ou les écrivains antiques logés dans les 16 pupitres de la section latine ou les 8 de la section grecque.
Plus près de nous, dans le temps et dans l'espace, le cardinal Federico Borromeo dotait le nord de l'Italie de son premier grand centre de savoir. Ce sont 15 000 mauscrits et 30 000 imprimés qu'il réunit au début du XVIIe siècle dans une bibliothèque qu'il aurait pu appeler «borroméenne» – mais la gloire des îles suffisait à la famille! – et qu'il préféra dédier à saint Ambroise, patron de Milan. Lorsque, en 1739, le président de Brosses, conseiller au Parlement de Dijon, commence ici sa découverte de l'Italie, y conduisant des recherches prétextes sur Salluste, il s'étonne de trouver à Milan:

> «Une bibliothèque, si célèbre dans l'Europe, que vous ne me pardonneriez pas de n'en point parler. Le vaisseau n'est ni beau ni orné, et tous les livres quelconques sont reliés en parchemin. Il y a, dit-on, trente-cinq mille volumes; c'est beaucoup pour un si petit espace. On l'ouvre tous les jours, soir et matin, et je l'ai toujours trouvée remplie de gens qui étudiaient, à la différence des nôtres. Mais je trouvai singulier d'y voir une femme travailler au milieu d'un tas de livres latins; c'est la signora Manzoni, qui a le titre de poétesse de l'Impératrice. Vous verrez qu'il y a ici des femmes plus érudites encore ...»

Nous ne partageons plus l'étonnement du Dijonnais, nous qui savons que c'est au Tessin que revient l'honneur d'avoir choisi, le premier, une femme pour diriger sa «biblioteca cantonale». Une direction brillante, un modèle hélas pas souvent suivi, une occasion pour moi de saluer la signora Adriana Ramelli.

Mes chers collègues helvétiens,
Laissons là les temps passés, proches ou lointains, pour nous intéresser aux métamorphoses actuelles des bibliothèques tessinoises. La date de 1979 va marquer le début de leurs mutations fondamentales. L'année précédente nous nous étions donné rendez-vous au Tessin: la lecture publique à Bellinzona, l'Association des bibliothécaires suisses tout entière à Lugano. C'est là que M. Sergio Caratti, au nom du Département de l'Instruction publique, avait invité quelques-uns des «monstres sacrés» de l'ABS: Hans Baer le président, Franz Georg Maier, directeur de la Bibliothèque nationale, Jacqueline Court, directrice de l'Ecole de bibliothécaires, et moi-même, responsable des cours ABS de Suisse romande. En face de nous, avec M. Caratti, il y avait Antonio Spadafora. Ils furent aussi irrésistibles l'un que l'autre dans leur argumentation. Nous sortimes de là embarqués dans une grande aventure, mais aussi dans une exceptionnelle amitié. De 1979 à 1982 une cinquantaine d'anciens enseignants tessinois deviennent bibliothécaires – un chemin parcouru tant de fois, et que j'ai suivi moi-même – des instruments spécifiques sont mis en œuvre pour le catalogage, la classification, la bibliographie cantonale; la plupart des bibliothèques scolaires, de tous niveaux, bénéficient d'une organisation ou réorganisation sur des bases modernes. On voit se lever les étoiles montantes de cette nouvelle profession.

Mes très chers et très respectés collègues du Rhône et du Rhin,
Lors de la remise des diplômes, à l'issue de ce premier cours de formation, que dirigeait Antonio Spadafora, je m'étais permis de dire, fort impertinemment sans doute, au ministre Speziali: Monsieur le Conseiller d'Etat, vous disposez maintenant d'un corps de bibliothécaires, homogène et bien formé ... il vous reste à créer des bibliothèques autres que scolaires ...
Ce qui fut fait, ou ce qui va se faire!
De 1985 à 1988 une bonne vingtaine de bibliothécaires sont formés à nouveau, cette fois-ci sous la direction de Pierluigi Borella. Les travaux de fin d'étude vont porter sur de nouveaux domaines: d'une part un nouvel instrument de travail tessinois est créé: un «soggettario» adapté aux besoins, d'autre part des études et expériences devant servir au développement de la lecture publique. C'est un message apporté avec foi et lancé avec ardeur par une des personnes engagées dans ce 2e cours de formation qui aboutit à la création de la «Communita di lavoro delle biblioteche svizzere di lettura pubblica». Ses travaux et son esprit sont exemplaires. Songez que ce groupe de travail a permis la restructuration des organes de la lecture publique suisse tout entière et que cette année encore, à Lugano de nouveau, notre ABS va diriger sa réflexion sur une réorganisation interne basée sur ce qu'elle découvre enfin, pour une bonne part grâce à la réalité tessinoise: la nécessité de la démocratisation et de la régionalisation, afin de retrouver si possible, au-delà de la maîtrise des techniques, le dynamisme qui lui fait défaut.

Mes chers collègues transalpins,
Saurai-je vous expliquer ce que sont les choix actuels du Tessin en matière de bibliothèques?
Nous savons tous, nous qui bénéficions d'un catalogue collectif depuis plus de 60 ans, nous qui pratiquons le prêt interbibliothèques comme nous respirons, que notre avenir à tous repose sur la collabora-

tion et que travailler ensemble exige non seulement la bonne volonté, mais encore l'utilisation des techniques de pointe, la répartition des tâches, l'engagement des autorités, la réponse du public.

Saurai-je vous faire mesurer le poids et l'importance de ces différents facteurs?

D'abord la nécessité d'obtenir la meilleure information. L'objectif d'une bibliothèque moderne ne peut plus être d'avoir beaucoup de livres. Chacun sait qu'à peine dessinée, une cible quantitative est dépassée. Il y a un siècle Antonio Panizzi, le directeur du British Museum, définissait la sienne en ces termes:

> «Une bibliothèque publique de 600 000 à 700 000 volumes imprimés, donnant les moyens d'information nécessaires sur toutes les branches du savoir humain, en tous pays, dans toutes les langues, capable pendant les années à venir de marcher de pair avec l'accroissement des connaissances humaines.»

L'ambition était louable certes, elle n'est plus réalisable sous cette forme. Il ne s'agit plus de tout avoir, mais plutôt de tout savoir, et surtout savoir où se trouve la source de tel ou tel savoir. Ce ne sont plus les documents qu'on réunit – la production annuelle de documents dans les principales langues remplirait plusieurs fois le Palais Morettini – mais les informations que nous fournit la technologie de l'informatique. Qu'on le veuille ou non, elle est là, contraignante, indispensable. Bonheur ou fatale malédiction, peu importe ce qu'on en pense, nul n'y échappe.

Mes chers collègues des 22 autres cantons,

Il y a ici une coordination cantonale!

Définir une nouvelle notion de bibliothèque cantonale, voilà à quoi se sont attachés nos collègues tessinois. Non plus une seule maison-mère, fût-elle à Lugano, mais plusieurs institutions décentralisées, celle de 1852 conservant son nom bien sûr, mais étant complétée par des bibliothèques régionales à Bellinzona, à Locarno, à Mendrisio. Favoriser leur communication, à l'heure du téléfax, n'est peut-être pas le plus difficile. Leur assigner à chacune une spécialité, c'est plus délicat. Voici qu'à Locarno, c'est le cinéma, normal en ce haut lieu du Festival, et c'est la musique, normale aussi où le «Paillasse» de Leoncavallo demeure vivant grâce à ses archives. Mais voici aussi la philosophie, normale aussi là où l'on forme les enseignants, où on ose encore dire qu'on aime et qu'on lit Platon, qu'on prend plaisir à découvrir l'homme sans le recours aux terminologies fracassantes et perverses de l'analyse transactionnelle, de la Gestalt, de la parapsychosynthèse, de la programmation neurolinguistique, de la sophrologie, de la scientologie, et j'en passe ...

Le troisième facteur, c'est la liaison avec nous autres les Suisses confinés du mauvais côté des Alpes.

Il ne s'agit plus seulement aujourd'hui de réaliser dans ce canton un réseau, cohérent et efficace, de bibliothèques se complétant l'une l'autre, il faut encore qu'elle s'intègrent à la fois à l'italianité et au cadre des bibliothèques suisses, nous enrichissant de leurs spécialités, profitant de nos acquis. Quoi de plus normal alors, à l'heure européenne, que le choix d'adhérer à *RERO*[1], notre vraie bibliothèque nationale vivante, notre seul catalogue collectif viable. Ce choix coûte cher, très cher, mais il est impératif sous peine de prolonger un folklore inutile. Je n'ai pas eu besoin de le dire au Conseiller d'Etat, car il le sait déjà.

Le quatrième et dernier facteur, c'est la lecture publique. C'est ce qui, apparemment, coûte le moins. A la rigueur on peut dire que c'est un état d'esprit, un heureux état d'esprit et d'«ouverture» ce terme à la mode chez les Français. C'est bien cela, mais c'est aussi tout autre chose. C'est la pierre de touche, c'est le révélateur, la garantie que demain tout cela va fonctionner, que tout cet argent est heureusement et valablement dépensé.

J'ai dit à ce moment de mon discours au ministre Buffi: Monsieur le Conseiller d'Etat, votre canton dispose de bibliothécaires compétents et expérimentés, vous avez maintenant des bibliothèques et vous allez en créer d'autres encore. On ne peut que se réjouir avec vous de cet effort, que partager les enthousiasmes d'un jour de fête.

Mais le plus difficile reste à faire!

Le plus difficile, c'est de conquérir le public, de faire en sorte que les bibliothèques lui soient aussi nécessaires que l'autoroute ou le supermarché. Je suis persuadé que les Locarnais ont tous les atouts pour gagner ce pari, car si on ne le gagne pas ici, où le fera-t-on? Mais vous devez considérer que le Palais Morettini n'est que le premier élément d'une politique d'implantation d'une bibliothèque publique à Locarno. Un grand «ami du peuple» – qui n'était pas mon compatriote Jean-Paul Marat – disait du Palais de lecture en 1910: «ce monument est beau. Il doit être le plus beau de la ville. Avec la mairie, l'église, la pharmacie et l'école, il constitue la cité» (j'ai cité Eugène Morel).

Le Palais de lecture de Locarno est beau. Il est incomplet. A côté du Palais Morettini vous devez construire ce bâtiment moderne, prévu dans le parc voisin. Il sera le lieu de la fête permanente, le rendez-vous des familles autour du livre et du document. C'est le garant et la condition de la seule récompense que demain peut vous apporter: la reconnaissance populaire. J'ai dirigé pendant plus de 30 ans une institution ainsi faite d'autant de passé à conserver que de présent à satisfaire, c'est viable et c'est gratifiant.

[1] RERO = Réseau romand des bibliothèques (informatisées avec le système SIBIL et qui partagent une base de données commune).

Monsieur le syndic de Locarno, Monsieur le Conseiller d'Etat, j'ai confiance que vous saurez réaliser la 2e partie de votre complexe, ainsi que le prévoit le directeur Spadafora.
Spadafora, Antonio!
Ce n'est pas la première fois que le Tessin accueille un bibliothécaire prénommé Antonio!
Antonio Premier s'appelait Panizzi. Les deux Antonio ont beaucoup de points communs d'ailleurs: l'attrait du Nord d'abord. Panizzi quittait Modène, où la politique des années 1820 lui posait problème. Spadafora nous arrive de Milan, où il avait fait étape venant de la Calabre. Lugano sut accueillir Panizzi, mais non le retenir. Professeur d'italien, il partit à la conquête de l'Angleterre, où il devint le plus illustre des dirigeants du British Museum. On lui doit de nouveaux locaux, des règles de catalogage, une politique ambitieuse d'acquisitions, la volonté de réussir l'objectif d'une bibliothèque riche et parfaitement organisée.
Les Locarnais ont su retenir Antonio Spadafora, et d'un professeur de philosophie en faire le directeur de leur bibliothèque, c'est tant mieux. Il possède beaucoup des qualités de Panizzi: l'immense culture, le sens pratique allié à la réflexion philosophique, la rigueur intellectuelle, l'art de convaincre, l'ambition de réussir. Il a le charme en plus, et ce n'est pas rien.

Mes chers collègues confinés dans l'Helvétie transalpine,
Il faut vous débarrasser de vos préjugés. Le Tessin n'est pas qu'une terre de transit vers l'Italie, ou que le plus beau séjour de vos vacances. C'est aussi le canton des bibliothèques en marche. A défaut d'Université il est en train de créer un réseau cohérent de bibliothèques, l'essentiel, puisque «une école, c'est une bibliothèque avec des classes autour». Ce réseau nous est ouvert, grâce à l'adhésion à *RERO*. Nos jeunes collègues tessinois de la lecture publique sont aussi les plus dynamiques de nous tous. Il est grand temps de venir vous en persuader, et la Biblioteca regionale de Locarno est pleine de promesses. Je lui souhaite pour ma part un avenir radieux.

Adresse de l'auteur:

Fernand Donzé
Grand-Cernil 2
2416 Les Brenets

Besprechungen Comptes rendus

Dussert-Carbone, Isabelle, Cazabon, Marie-Renée. – Le catalogage : méthode et pratique. – *Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1988. – 459 p. – (Collection Bibliothèques). – ISBN 2-7654-0400-3 : FF 280.–*

Cet ouvrage, publié par le Cercle de la librairie dans la collection *Bibliothèques* est le bienvenu parmi les bibliothécaires et d'autant plus qu'il est excellent. La mise en page a été particulièrement soignée, ce qui est essentiel pour la clarté des exemples. Le choix de ces derniers constitue un échantillon des cas les plus fréquemment rencontrés: du livre de poche au congrès, chacun y trouvera réponse à son problème.
Ce livre a été conçu pour guider l'étudiant et le professionnel dans l'utilisation et l'interprétation des normes de catalogage françaises (AFNOR). Il explique comment rédiger la description bibliographique des monographies et des publications en série, comment structurer une vedette et choisir les accès d'un catalogue auteurs. Bien que se référant aux normes AFNOR, ce manuel est utile pour les bibliothécaires suisses qui trouveront là une aide leur permettant de résoudre des cas comparables.
En avertissement, les auteurs nous informent qu'elles se sont limitées au catalogage des monographies et des publications en série et elles affirment que si les principes de catalogage des documents imprimés (description bibliographique et établissement des vedettes auteurs) sont bien compris, il n'y a aucune difficulté à cataloguer d'autres types de documents en s'aidant des normes en vigueur.
Une première partie, consacrée à l'histoire des catalogues, nous apprend que dans la dernière édition (1674) du catalogue de la Bodléienne, la préface expose des règles de catalogage encore appliquées de nos jours, ou encore, que sous la Révolution française, on recommandait l'utilisation du dos des cartes à jouer (blancs à l'époque) comme fiches de catalogue. Les auteurs nous proposent ensuite la résolution d'environ deux cents cas toujours selon la même présentation: la page de titre de l'ouvrage est reproduite sur la page de gauche et la solution proposée et commentée se trouve sur la page de droite.
Les exemples sont bien choisis et notons l'importance accordée par les auteurs aux points d'accès ce qui devrait être particulièrement précieux pour les étu-